

Citoyens analphabètes des médias ? Notes pour repenser l'éducation aux médias

Jeremy Hamers / Université de Liège / UR Traverses

Préambule

Le 29 octobre 2018, dans le cadre du colloque *Éducation aux médias. États d'urgence*, s'est tenu l'atelier « Citoyens analphabètes des médias ? » qui a réuni, outre un public fourni d'étudiants, de chercheurs et d'acteurs de l'éducation permanente, Catherine Soudon¹, Jacques Gonnet² et l'auteur de ce texte. Le présent article ne constitue nullement un compte-rendu de cet atelier et n'ambitionne donc pas de restituer les multiples hypothèses, pistes et débats contradictoires qui l'ont nourri et dont il serait impossible de rendre compte dans les limites de ce texte. Il s'agit en revanche d'un texte de cadrage qui déploie quelques-unes des réflexions liminaires qui ont été soumises aux participants à l'entame de la séance.

Émanciper qui ? de quoi ?

Historiquement, les missions de l'éducation aux médias s'articulent fondamentalement à un double apprentissage de la lecture et de l'écriture médiatique. La déclaration de Grünwald, qui peut être considérée comme un des textes fondateurs de la discipline, inscrit cette double compétence au cœur même de l'appel qu'elle adresse en 1982 aux décideurs politiques :

« [...] nous lançons aux autorités compétentes un appel en vue d'organiser et soutenir des programmes intégrés d'éducation aux médias s'étendant du niveau préscolaire à l'université et l'éducation des adultes visant à développer les connaissances, les techniques et les attitudes propres à favoriser le développement d'une conscience critique et par conséquent d'une compétence plus grande parmi les utilisateurs des médias électroniques et imprimés. Idéalement, ces programmes devraient aller de l'analyse du contenu des médias jusqu'à l'emploi des instruments d'expression créatrice, en passant par l'utilisation des canaux de communication disponibles fondée sur une participation active³. »

Plus récemment, le Conseil supérieur de l'éducation aux médias a défini ses missions de façon similaire, en articulant étroitement savoir-lire les médias et savoir-dire/écrire par les médias :

« L'éducation aux médias a pour finalité de rendre chaque citoyen actif, autonome et critique envers tout document ou dispositif médiatique dont il est destinataire ou usager. Elle veut ainsi qu'il puisse s'approprier les langages médiatiques et se former aux outils d'interprétation, d'expression et de communication par les médias⁴. »

Depuis ses origines, l'éducation aux médias peut donc être considérée comme une discipline qui se définit par son intention d'alphabétiser (lecture et écriture) tous les citoyens. L'enjeu de cette alphabétisation est de taille puisqu'il s'agit, ni plus, ni moins, d'émanciper tout sujet

¹ Catherine Soudon est chargée de mission au secrétariat du CSEM (Conseil supérieur de l'éducation aux médias) et Présidente du groupe de travail « Éducation à la philosophie et à la citoyenneté » chargé, dans le cadre du pacte d'excellence, d'établir le tronc commun pour la catégorie d'âge 6 à 15 ans (enseignement fondamental et secondaire inférieur).

² Jacques Gonnet est Professeur émérite de l'Université de Paris 3 - Sorbonne Nouvelle. Il est un des fondateurs du CLEMI (Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information) qu'il a dirigé de 1983 à 2004.

³ « Déclaration de Grünwald sur l'éducation aux médias », 1982. Le texte de la déclaration est consultable en ligne sur le site de l'Unesco. URL : http://www.unesco.org/education/pdf/MEDIA_F.PDF Ce texte fondateur a fait l'objet d'une réévaluation en 2007 donnant lieu à la publication de la déclaration de Paris qui réaffirme, notamment en sa première recommandation, cette mission de lecture critique des médias et d'écriture créative par les médias. URL : https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/AgendaParisFinal_fr.pdf

⁴ Site du CSEM (2013), URL: <http://www.educationauxmedias.eu/csem/textesPositionnement>

d'un ensemble de discours, de productions et de dispositifs qui déterminent notre vie en société et notre rapport à l'Autre. La mission de l'éducation aux médias repose en effet sur la conviction que tout citoyen capable de lire, de décrypter et d'utiliser les productions et dispositifs de production/diffusion médiatiques en étant conscient des normes dont ils sont les reflets, de leurs effets et des principes qui régissent leur circulation sera un citoyen éclairé et libre. Relayant cette articulation entre analyse et praxis omniprésente dans la littérature grise, la plupart des études dans le domaine font coïncider conscience analytique du fonctionnement des médias d'une part, usage critique ou émancipé des médias de l'autre. Décrypter, démystifier, trier, prendre ses distances et s'appropriier les productions et les dispositifs sont ainsi les maîtres-mots de bon nombre d'initiatives relevant de l'éducation permanente et scolaire, auxquelles bien des décideurs politiques adressent aujourd'hui des demandes qui peuvent sembler démesurées au regard des moyens qu'ils leur allouent⁵.

L'émergence du web 2.0 au tournant des années 2005 et 2006 appelle toutefois un questionnement fondamental de cette mission d'émancipation (trop) rapidement décrite ici et de la métaphore alphabétisante qui en découle. Pour trois raisons au moins, qui concernent la mission centrale de l'éducation aux médias. 1/ De nouvelles générations d'enfants et d'adolescents se distinguent précisément par leur très grande maîtrise des dispositifs de production et de diffusion médiatiques. Ils sont capables de communiquer et de créer grâce à ces dispositifs. Et de l'aveu même de certains acteurs de la discipline, leur maîtrise peut parfois dépasser les usages auxquels les éducateurs aux médias eux-mêmes ont été en mesure de se former. Dans ce contexte, la métaphore de l'alphabétisation doit dès lors être réinterrogée pour elle-même. 2/ La profusion d'informations disponibles en temps quasi-réel et les nouveaux usages de lecture induits par des dispositifs récents (*scrolling* par exemple) suscitent aujourd'hui de nouvelles modalités de réception qui confèrent aux productions relevant de l'information un statut qu'une petite part seulement des acteurs de l'éducation aux médias prennent en charge. Éphémères, rapides, surgissantes, hybrides aussi, elles ne peuvent plus être considérées comme des discours, c'est-à-dire des unités discrètes qu'il s'agirait d'apprendre à lire ou dont on pourrait identifier les effets et enjeux. Elles sont davantage les composantes indistinctes d'un flux qui affranchit notre usage des médias de toute partition simpliste entre manipulation et lucidité. Corollairement, la mission émancipatoire de la discipline doit, elle aussi, être revue. 3/ Bon nombre de dispositifs numériques se présentent volontiers comme ouverts et donc appropriables à l'envi. Or, on le sait, cette facilité d'appropriation qui dépasse de loin tous les fantasmes qui ont animé jadis les projets d'une vidéo partagée (ateliers vidéos, canaux ouverts, télévisions communautaires, etc.), est en réalité fondée sur un dispositif structuré en deux strates distinctes : le soubassement de la toile mondiale d'abord qui, contrairement aux réseaux des origines, n'est accessible qu'à une

⁵ Si l'on doit se réjouir, par exemple, de l'augmentation récente des moyens alloués au CSEM ou de la prolifération d'initiatives publiques qui mobilisent de plus en plus souvent des acteurs de terrain de l'éducation aux médias, on peut regretter par ailleurs que l'initiation à l'éducation aux médias reste réduite à un cours d'1 ECTS (environ 15h) dans la formation des enseignants qui se destinent au secondaire supérieur. Plus avant, les débats nourris sur la création d'un cours spécifiquement consacré à l'éducation aux médias, s'ils ne sont pas au point mort, semblent avoir abouti aux yeux de certains décideurs politiques à la création d'un cours de philosophie et d'éducation à la citoyenneté dont le volet médiatique se réduit trop souvent encore à l'évaluation de la fiabilité des sources comme Catherine Soudon l'a utilement rappelé dans le cadre de l'atelier « Citoyens analphabètes des médias ? ».

minorité de concepteurs, eux-mêmes dépassés pour la plupart par ses principes structurels ; les applications et fonctionnalités du web ensuite que tout citoyen numériquement alphabétisé pourra investir et reconfigurer en surface. Cette structuration du dispositif global réduit drastiquement le champ de ce qui est réellement appropriable et appelle une redéfinition de la praxis à laquelle l'éducation aux médias entend former tout citoyen.

Les bouleversements de nos rapports aux productions et dispositifs médiatiques induits par ces (plus si) nouvelles modalités d'usage et de réception exigent que l'on interroge l'éducation aux médias à nouveaux frais. « Lever le voile sur les coulisses des productions, radio, tv et web » pour pouvoir « décrypter les choix éditoriaux⁶ » en connaissance de cause, maîtriser les principes et les enjeux du micro-ciblage, des bulles de filtre ou du *pishing* afin de « surfe[r] couverts⁷ », « trier le vrai du faux » pour « résister aux tentatives de manipulation⁸ » sont autant d'objectifs précieux et, sans nul doute, absolument urgents. Mais ils doivent se doubler aujourd'hui d'une interrogation fondamentale de l'opposition structurante qu'ils sous-entendent entre usager lucide et non-lucide, entre citoyen agissant en connaissance de cause et internaute crédule, entre lecteur/spectateur éclairé et analphabète. Car ces couples-là ne rendent plus compte des usages que nous faisons des productions et des dispositifs médiatiques.

Ouverture : vers une éducation au politique

Partant de ce constat, les échanges qui ont animé l'atelier « Citoyens analphabètes des médias ? » ont abouti à un ensemble de souhaits, synthétisés notamment par Jacques Gonnet. Plaidant pour que l'éducation aux médias s'élargisse à une éducation politique, il a rappelé la distinction fondamentale entre instruction et éducation, la seconde étant dédiée à la transmission de valeurs et non de savoirs ou de savoir-faire. Et d'ajouter que le défi urgent que l'éducation aux médias doit relever aujourd'hui sera indissociable d'un retour, nécessairement collectif et multidisciplinaire, à l'éducation à l'esprit critique. Plutôt que d'outiller le citoyen pour qu'il soit moins dupe, l'éducation aux médias – retournant ainsi à une de ses origines – doit nourrir et enrichir son regard sur les médias et plus largement son questionnement sur l'ensemble des structures normatives qui régissent aujourd'hui la vie en société. Or, cette tâche, elle ne pourra y contribuer qu'à condition que l'alphabétisation médiatique dont elle est la discipline dépositaire, prenne, à son tour, le risque de se faire objet de ce même questionnement.

⁶ Il s'agit là d'un des enjeux de l'émission *Inside* de la RTBF que la chaîne assimile volontiers à l'éducation aux médias. URL : https://www.rtb.be/entreprise/article_medialog-le-programme-qui-analyse-avec-vous-les-medias?id=9319860?id=9319860

⁷ C'est le titre d'une rencontre organisée dans le cadre des « Geeks Anonymes » le 16 octobre 2019, une initiative de l'interface de l'ULiège. URL : https://www.facs.uliege.be/cms/c_4432618/fr/surfez-couverts L'expression « surfer couvert » a été utilisée à plusieurs reprises déjà ; la récurrence de cette déformation ludique de l'expression « sortir couvert » atteste la prédominance d'une conception préventiviste voire anxigène d'une éducation aux médias qui devrait avant tout doter le citoyen d'un ensemble d'outils lui permettant de se protéger sur le web social.

⁸ Conformément au slogan affiché en tête du site « Penser critique ». URL : <https://www.penser-critique.be/>